



Plan de protection Championnat de Suisse contre-la-montre - Bern Airport 12.07.2020

Version: 02.07.2020

Etabli par: Switzerland Cycling Unit (Responsable du Corona : Pascal Weber – +41 79 431 82 59)

Les athlètes, membres de staff, spectateurs, bénévoles et médias sont tenus de prendre en compte les points suivants :

Chaque personne connaît et respecte les points décrits ci-dessous.

- Les manifestations rassemblant jusqu'à 1000 personnes sont à nouveau autorisées depuis le 22 juin 2020.
- Pour autant qu'il n'y ait pas de mélange des spectateurs avec les athlètes et leurs accompagnateurs, des compétitions totalisant jusqu'à 1000 participants sont également possibles.
- Un maximum de 300 personnes est autorisé dans les différents secteurs de l'aire de départ/arrivée, sur les places de parking et lors de la cérémonie protocolaire.

Dispositions cadres

Nous prions chacun de continuer à prendre en compte les dispositions cadres déjà connues.

- Seuls les athlètes ne présentant pas de symptômes peuvent prendre part aux Championnats suisses de contre-la-montre 2020 à l'aéroport de Berne.
- Se laver soigneusement les mains.

Masques de protection

- Il est recommandé à toutes les personnes présentes de porter un masque de protection, à l'exception des athlètes qui se préparent pour la compétition ou en train de disputer leur course.
- Chaque personne doit apporter personnellement son masque avec elle.
- Les bénévoles reçoivent chacun deux masques de la part de Switzerland Cycling Unit.
- Veuillez prendre et éliminer les déchets chez vous.

Données de contact

- Le CO et Swiss Cycling recommande à toutes les personnes d'installer l'application de traçage de la Confédération sur leur smartphone.
- Si cela n'est pas possible, des affiches sont à disposition sur place avec un code QR. Chaque personne doit absolument s'enregistrer par un biais ou l'autre.

Athlètes : dispositions particulières pour les compétitions

- Un paiement en espèces sur place n'est pas possible. Les frais de participation doivent être payés en amont. Les données de compte figurent dans le guide technique.
- Remise des dossards. Le dossard ne peut être récupéré que par une personne.
- Le départ a lieu en position debout. C'est-à-dire avec le pied au sol. Il n'y a pas d'assistant au départ.
- Il n'y a pas de vestiaires à disposition.
- L'espace dans la zone de contrôle des vélos avant le départ est limité. Il n'est ouvert qu'à ceux qui se préparent au départ. Toutes les autres personnes n'y ont pas accès.
- Le contrôle des pédaliers (catégorie U19) est réalisé par les athlètes, sous la supervision et avec les indications des commissaires. Ces instructions doivent être suivies obligatoirement.
- Lors du contrôle, les commissaires portent des gants qu'ils désinfectent après chaque vélo.
- Le départ se fait sans assistant et sans rampe de lancement.
- Une désinfection régulière est assurée.

Permanence pour les athlètes

- Les règles de distanciation doivent être respectées ; les marquages sur le sol doivent être pris en compte.
- Seule une personne récupère son dossard. Pas de paiement en espèces.
- Des distributeurs de gel désinfectant sont disponibles.

Cérémonie protocolaire :

- Le podium de la cérémonie protocolaire garantit la distance minimale de 1,5 m entre les athlètes.
- Le déroulement de la cérémonie protocolaire est assuré par une personne du CO et de Swiss Cycling.
- Les trois premiers de chaque catégorie se remettent eux-mêmes les médailles et maillots.
- Les bouquets de fleur se trouvent déjà sur le podium lors de chaque cérémonie.
- La traditionnelle poignée de main de félicitations n'a pas lieu.



Plan de protection Championnat de Suisse contre-la-montre - Bern Airport 12.07.2020

- Si la distance minimale ne peut être respectée dans l'espace pour les spectateurs, ces derniers portent un masque de protection.

Motos

- Les motos d'accompagnement sont mises à disposition par Motocrew Switzerland et sont utilisées conformément au plan de protection.
- Les mêmes mesures s'appliquent aux passagers
- Les déplacements à moto se font en respect du plan de protection du Motocrew Switzerland

Médias

- Les représentants des médias s'inscrivent à l'avance via le formulaire disponible sur <https://www.cyclingunit.ch/sm-medien>.
- Les règles générales s'appliquent également aux représentants des médias.
- Un nombre limité de places de travail est à disposition au centre de presse. L'accès au centre de presse est sinon refusé.
- Les déplacements pour des photos et prises de vue (caméra) avec le staff doivent se faire en respectant les directives. L'affection des motards se fait via Swiss Cycling.
- Les règles de distanciation doivent être respectées lors de chaque interview.
- Les micros doivent être désinfectés après chaque interview.

Places de parking

- Les places de parking sont exclusivement réservées aux différents groupes cibles.
 1. Athlètes : parking principal avec deux zones pour 300 personnes.
 2. Paracyclisme et handbike : parking séparé, max 300 personnes
 3. Véhicules d'accompagnement et motards : parking séparé max 300 personnes
- Les règles de distanciation doivent être respectées autant que possible.
- Les règles générales s'appliquent, des distributeurs de gel désinfectant sont installés.

Zones pour les spectateurs :

- Les zones réservées aux spectateurs dans l'aire de départ/arrivée sont séparées. Les entrées et sorties sont contrôlées.
- Il y aura probablement trois zones qui accueilleront chacun 300 spectatrices et spectateurs.
- Les instructions du personnel de contrôle doivent être suivies obligatoirement.
- Les règles générales s'appliquent, des distributeurs de gel désinfectant sont installés.

Zones pour les spectateurs sur le parcours :

- Aucune zone spécifique aux spectateurs n'est délimitée le long du parcours.
- Les règles générales doivent être respectées, en particulier les règles de distanciation.
- Le port du masque est recommandé.
- Les instructions du personnel de contrôle doivent être suivies obligatoirement.

Stands de restauration et Charlie's Check-In

- Les règles de distanciation doivent être respectées sur les stands de restauration. Des marques correspondants sont effectués.
- Le personnel du stand de boisson ou de cuisine porte des masques et des gants.
- Les machines à café et les différentes surfaces sont régulièrement nettoyées et désinfectées.

Installations sanitaires :

- Des toilettes mobiles sont installées par l'organisateur. Les toilettes sont régulièrement nettoyées et désinfectées.
- Nous prions les athlètes, visiteuses et visiteurs d'utiliser en premier lieu ces toilettes mobiles.
- Les toilettes dans le secteur de l'aéroport sont gérées et nettoyées par le personnel de l'aéroport de Berne.

Informations particulières

- En cas d'événements particuliers, les informations seront données par le speaker et le personnel de contrôle dans l'aire de départ/d'arrivée.
- Ces instructions doivent être suivies obligatoirement.

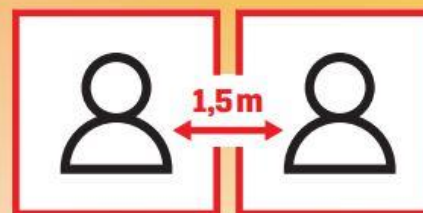
Directives générales pour le sport
après l'assouplissement des mesures

Spirit of Sport

signifie maintenant ...



Respect des
règles d'hygiène
de l'OFSP



Respect des distances
(garder 1,5 m de distance si possible)

Valable dès le 22 juin 2020



Participation aux
entraînements/compétitions
sans symptômes



Respect du
concept de protection
des clubs et des exploitants
d'installations sportives



Manifestations sportives

- avec max. 1000 athlètes
- avec max. 1000 spectateurs
- groupes de max. 300 personnes si une distance de 1,5 mètre ne peut pas être assurée



Listes de présence
(traçabilité des contacts proches –
Contact Tracing)



Entraînements de sports avec contact physique étroit
en groupes fixes
(recommandation)